A Son Excellence l'Ambassadeur
de S. M. l'Empereur du Brésil,
à Paris.

Monseigneur,

J'ai été informé que Monsieur le Préfet de cette Ville a fait demander à S. E. le Ministre de l'Intérieur la permission de délivrer un passeport à Mr Pereira Oliveira d'Andrada qui désire se rendre aux eaux des Pyrennées pour la conservation de sa santé

J'avais pensé que Mr d'Andrada en sa qualité de sujet brésilien avait droit sur sa simple demande à l'obtention d'un passeport. Ce motif & l'intérêt que je porte à Mr d'Andrada, me fait oser prier Votre Excellence, de vouloir bien employer son influence auprès du Gouvernement pour que Mr d'Andrada ne soit plus assujetti à une telle formalité, & qu'il jouisse de tous les droits attachés à ses compatriotes.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec la plus haute considération,

De Votre Excellence

le très humble & très
obéissant Serviteur
le Vice-consul du Brésil à Bord[illegible]
A. Balguerie

Bordeaux le 7 août 1827.

1827- Agosto
Mr. Balgarnie